



ADM 47  
Amicale des Maires  
de Lot-et-Garonne

Agen, le 9 Juillet 2015

Le Président

Mesdames et Messieurs les Maires du Lot-et-Garonne  
Mesdames et Messieurs les Présidents (es) d'EPCI

Chers (es) Collègues,

Comme vous le savez, la baisse de 30 % des dotations de l'Etat aux Collectivités Locales impacte d'ores et déjà les investissements et les services publics locaux.

Ces dotations ne constituent pas un avantage indu ou une subvention, mais résultent de transferts de charges ou de suppression d'impôts locaux décidés unilatéralement par l'Etat. Nous sommes conscients que les Collectivités doivent participer à l'effort de réduction de déficits publics, mais nous dénonçons le caractère insoutenable et inéquitable de cette contribution qui repose majoritairement sur nos collectivités.

Dès Novembre 2014, l'Association des Maires de France a alerté le Gouvernement sur les risques encourus. Compte tenu de la gravité de la situation et avant que le Gouvernement n'arrête le projet de loi finances pour 2016, l'AMF a décidé d'engager une journée nationale d'action qui aura lieu le samedi 19 Septembre 2015 dans toutes les communes et intercommunalité de métropole et d'outre-mer.

L'Amicale des Maires, lors de son dernier conseil d'administration, a décidé de s'associer à cette action en invitant l'ensemble des 319 communes et 16 EPCI du département à une mobilisation massive le 19 septembre prochain. Pour préparer cette journée, et afin de recueillir le maximum de soutien de la part de la population, quelques propositions d'actions communales ont été avancées, comme par exemple :

- Délibérer pour soutenir la démarche engagée par l'AMF (voir délibération type)
- Organiser (pour ceux qui le peuvent) un conseil municipal ou une rencontre avec la population à l'occasion d'un rassemblement spécifique afin de sensibiliser les citoyens, en toute transparence, sur les enjeux essentiels qui les concernent et de les associer à cette démarche.

Il est essentiel de faire comprendre à l'opinion publique les contraintes budgétaires qui s'imposent aux Collectivités Locales et plus particulièrement aux communes, qui assurent une fonction de proximité, tissent le lien social et assurent les services publics essentiels à la population.

Pour vous aider dans cette mobilisation, l'AMF proposera à ses adhérents, à partir du 24 Août, une série d'outils de communication et d'information.

Nous laissons bien évidemment, à votre entière appréciation la façon dont vous souhaitez vous associer à ce rendez-vous.

L'Amicale des Maires 47 reste votre relais pour l'organisation de cette journée, et n'hésitez pas à contacter ses collaborateurs. (Jean BIZET 05 53 69 47 14 / Nicole MAITTE 05 53 69 47 20).

Je vous remercie par avance de votre concours et de votre détermination à rejoindre ce mouvement afin que la mobilisation nationale soit à la hauteur des défis à relever.

Aussi, merci de nous informer des actions que vous envisagez de réaliser pour cette journée.

Je vous prie de croire, Chers (es) Collègues, à l'assurance de toute ma considération.

Anita Bidic,  
le 7

Jean-DONIS DU SEJOUR  
Président de l'Amicale des Maires de Lot et Garonne  
Maire d'Agén